



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA France
SHANGHAI, HANGZHOU, NANJING
LISTE DES DOCUMENTS



Type de visa:	Long séjour (plus de 90 jours)
But de la visite:	Conjoint de scientifique

NOTE IMPORTANTE :

1. Vous êtes conjoint/conjointe d'une personne qui effectue des recherches scientifiques dans un laboratoire en France et vous souhaitez l'accompagner.
2. Veuillez noter que l'Ambassade ou le Consulat Général de France en Chine se réserve le droit d'exiger des documents ou des informations supplémentaires lors du traitement d'une demande de visa selon la situation particulière du demandeur. La présentation de tous les documents cités dans la liste ci-dessous n'entraîne pas la délivrance systématique du visa.

LIST DES DOCUMENTS GENERALS

NO	Description du document
I. DOCUMENTS ELEMENTAIRES	
1	Une photo d'identité, récente et aux normes En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Veuillez consulter la rubrique " FAQ " — " Photographies " pour les critères de conformité des photos de visa. Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique " Services Optionnels " — " Services à valeur ajoutée ".
2	Formulaire de demande de visa long séjour, original et photocopie Notes: 1. Modèle de formulaire: Veuillez télécharger le formulaire sur TLS site web. <ul style="list-style-type: none">• Pour la France métropolitaine veuillez télécharger : Formulaire de long séjour• Pour la France DROM-CTOM veuillez télécharger : Formulaire pour un département ou une collectivité d'outre-mer. 2. Langues: Le formulaire doit être rempli en anglais ou en français. 3. Signature: 1) Le formulaire doit être dûment signé par le demandeur de 18 ans ou plus. La signature doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur la lettre de procuration. La signature d'un représentant n'est pas valide. 2) Veuillez signer dans le dernier champ du formulaire. 3) Pour le demandeur mineur (âgé de moins de 18 ans à la date du dépôt de la demande): <u>Le formulaire doit être signé par un parent ou un gardien légal, avec une mention "père"/ "mère"/ "tuteur légal" à côté de la signature. Veuillez ne pas signer avec le nom du mineur.</u>
3	Convention d'Accueil, photocopie
4	Titre de séjour de l'invitant, photocopie (recto-verso)



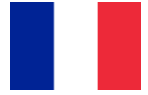
CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA France
SHANGHAI, HANGZHOU, NANJING
LISTE DES DOCUMENTS



5	<p>Traduction authentifiée (en français ou anglais) originale du certificat de mariage avec la légalisation du MFA chinois ou de l’Autorité consulaire chinoise à l’étranger ou par Waiban, original et photocopie Etranger résidant en Chine : Traduction authentifiée (en français ou anglais) originale du certificat de mariage avec la légalisation par l’Ambassade/le Consulat de votre pays en Chine ou de l’Autorité consulaire française</p> <p><u>Pour les demandes individuelles de long séjours déposées au centre à Shanghai, Hangzhou et Nanjing (non ADS demandeurs): Tous les actes notariés légalisés par le Waiban de Shanghai, Jiangsu, Zhejiang et Anhui seront envoyés directement par le Waiban au Consulat Général de France à Shanghai. Seul le reçu délivré par le Waiban sera accepté. Les actes originaux et photocopies ne seront pas recevables.</u></p> <p><u>Les actes notariés légalisés par les Waiban en dehors des régions mentionnés ci-dessus (Shanghai, Jiangsu, Zhejiang et Anhui) peuvent être soumis.</u></p> <p><u>Attention: veuillez noter que tous les actes notariés légalisés originaux soumis ne sont pas restitués.</u></p>
6	<p>Passeport, original Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu. Pour plus d’information sur les critères, consultez la rubrique FAQ de notre site public. Avant de déposer votre demande de visa, veuillez vérifier les points suivants:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Date d’expiration de votre passeport :<ul style="list-style-type: none">- Votre passeport a été délivré il y a moins de 10 ans.- Pour un visa de court séjour (moins de 90 jours) : la durée de validité doit être supérieure de 3 mois à la date projetée de votre départ de l’espace Schengen.- Pour renouveler un visa de circulation : la durée de validité doit être supérieure de 15 mois à la date du dépôt de votre demande.- Pour un visa de long séjour (supérieur à 3 mois), la durée de validité doit être supérieure de 15 mois à la date projetée de votre départ de Chine. <ol style="list-style-type: none">2. Assurez-vous que votre passeport contient au moins 2 pages entièrement vierges.3. Vérifiez que votre passeport n’a pas été modifié ou abîmé.4. La signature sur la dernière page du passeport exigée pour un passeport non-biométrique. <p>Passeport, photocopie</p> <ol style="list-style-type: none">1. Photocopie des 5 premières pages contenant des informations, ainsi que de toutes les autres pages comportant des visas ou des tampons.2. Si vous êtes titulaire d’anciens passeports ou de passeports de service, il vous est conseillé également de présenter ces pièces ou tout au moins les photocopies des pages contenant des informations, ainsi que de toutes les autres pages comportant des visas ou des tampons.
<p>2 documents obligatoires en cas d’un dépôt par un représentant Les demandeurs (≥12 ans lors du dépôt de la demande de visa) doivent se présenter au centre des visas TLScontact afin de soumettre les données biométriques pour toutes nouvelles demandes de visa long séjour ou pour se rendre dans les DROM-CTOM, même si les demandeurs ont déjà soumis ces données lors d’une demande de visa précédente. Pour plus d’informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p>	
7	<p>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport, original Obligatoire si vos dossiers sont déposés par un représentant. Veuillez télécharger le modèle sur notre site.</p>



CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA France
SHANGHAI, HANGZHOU, NANJING
LISTE DES DOCUMENTS



	<p>1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être la même que celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être complètement remplie, aucune correction ultérieure n'est autorisée.</p> <p>2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre originale pour chaque demande.</p> <p>3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents).</p> <p>Veuillez noter que:</p> <p>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</p> <p>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.</p> <p>La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.</p>
8	<p>Carte d'identité ou passeport du représentant, original</p> <p>Obligatoire si vos dossiers sont déposés par un représentant. Une photocopie recto/verso de la carte d'identité est exigée.</p>
LES DEMANDEURS ETRANGERS RESIDANTS EN CHINE : DOCUMENTS NO 9 EXIGES	
9	<p>Permis de résidence chinois, original et photocopie</p> <p>Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.</p>